



Commune de Pepinster

Rue Pierre Piqueray, 3
4860 PEPINSTER

A Mesdames et Messieurs les
membres du Collège Communal

Service : Concessions
Votre correspondant : A.WILOT
☎ 087/ 46.83. 14
✉ arnaud.wilot@pepinster.be

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je soussigné(e), ... (nom, prénoms)

Célibataire - Epoux(se) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) de

Domicilié(e) à

Né(e) le à

Numéro National :

Adresse mail :

ai l'honneur de solliciter l'octroi ou le renouvellement d'une concession :

	Hauts-Sarts	Cornesse	Wegnez	Soiron	Goffontaine	Nids d'Aguesses
Pleine terre En cercueil				Uniquement renouvellement		Uniquement renouvellement
Pleine terre En urne						
Caveau				Uniquement renouvellement		Uniquement renouvellement
Columbarium						
Cavurne						

Cases grisées : option non disponible dans ce cimetière.

CHAMPS COMMUNS : GRATUIT – 5 ANS – NON RENOUELABLE						
	Hauts-Sarts	Cornesse	Wegnez	Soiron	Goffontaine	Nids d'Aguesses
Pleine terre Champ commun Cercueil						
Pleine terre Champ commun Urne						
Columbarium Champ commun						
Cavurne Champ commun						

Cases grisées : option non disponible dans ce cimetière.

Cette concession est destinée aux personnes suivantes :

1. NOM PRÉNOMS.....

Célibataire - Epoux(se) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) de

Né(e) le à (lieu)

Domicilié(e) à

Décédé(e) le à (lieu)

Degré de parenté avec le demandeur :

2. NOM PRÉNOMS.....

Célibataire - Epoux(se) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) de

Né(e) le à (lieu)

Domicilié(e) à

Décédé(e) le à (lieu)

Degré de parenté avec le demandeur :

3. NOM PRÉNOMS.....

Célibataire - Epoux(se) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) de

Né(e) le à (lieu)

Domicilié(e) à

Décédé(e) le à (lieu)

Degré de parenté avec le demandeur :

Veillez cocher votre choix dans le tableau ci-dessous :

PLEINE TERRE : demande initiale maximum 2 corps		
☐	10 ans	1 corps : 250 euros
☐	10 ans	2 corps : 300 euros
☐	20 ans	1 corps : 350 euros
☐	20 ans	2 corps : 400 euros
☐	30 ans	1 corps : 450 euros
☐	30 ans	2 corps : 600 euros
PLEINE TERRE URNES : demande initiale		
☐	30 ans	1 urne : 700 euros
☐	30 ans	2 urnes : 1.200 euros
PLEINE TERRE : RENOUVELLEMENT		
☐	10 ans	1 corps : 250 euros
☐	10 ans	2 corps : 300 euros
☐	10 ans	3 corps : 350 euros
CAVEAU : demande initiale		
☐	30 ans	1 corps : 725 euros
☐	30 ans	2 corps : 950 euros
☐	30 ans	3 corps : 1.100 euros
CAVEAU : RENOUVELLEMENT		
☐	10 ans	1 corps : 365 euros
☐	10 ans	2 corps : 480 euros
☐	10 ans	3 corps : 825 euros
☐	20 ans	1 corps : 730 euros
☐	20 ans	2 corps : 960 euros
☐	20 ans	3 corps : 1.540 euros
☐	30 ans	1 corps : 395 euros
☐	30 ans	2 corps : 625 euros
☐	30 ans	3 corps : 900 euros

COLUMBARIUM et CAVURNE :		
☐	10 ans	1 urne : 200 euros
☐	10 ans	2 urnes : 315 euros
☐	10 ans	3 urnes : 400 euros
☐	20 ans	1 urne : 350 euros
☐	20 ans	2 urnes : 630 euros
☐	20 ans	3 urnes : 700 euros
☐	30 ans	1 urne : 550 euros
☐	30 ans	2 urnes : 1.000 euros
☐	30 ans	3 urnes : 1.100 euros
PLEINE TERRE ENFANT (de 12 ans accomplis à moins de 18 ans) :		
☐	10 ans	1 corps : 84 euros
☐	20 ans	1 corps : 123 euros
☐	30 ans	1 corps : 161 euros

ATTENTION : Veuillez dater, compléter correctement, signer et renvoyer cette demande à l'Administration communale de Pepinster, Rue Pierre Piqueray, 3 à 4860 PEPINSTER ou par mail à arnaud.wilot@pepinster.be.

N'effectuez pas de paiement, vous recevrez une facture du service Finances.

Si plus de deux corps doivent être inhumés, l'achat d'une **CONCESSION DOUBLE EST OBLIGATOIRE !**

Ces tarifs s'appliquent aux personnes inscrites à la Commune de Pepinster, au moment du décès, ainsi qu'aux personnes radiées de la Commune depuis moins de 3 mois.

Ils sont aussi d'application pour les personnes qui ne sont pas domiciliées sur le territoire de la Commune lorsque le bénéficiaire a quitté son domicile à Pepinster pour un hébergement en maison de retraite depuis moins de 2 ans.

ILS SONT TRIPLÉS, TANT POUR LA DEMANDE INITIALE QUE POUR LE RENOUVELLEMENT, POUR LES PERSONNES QUI N'ONT PAS LEUR DOMICILE DANS L'ENTITÉ DE PEPINSTER DEPUIS AU MOINS 3 MOIS.

Les concessions sont octroyées pour un nombre défini de corps. Ce nombre ne pourra pas être modifié ultérieurement.

Je consens à payer pour prix de cette concession la somme indiquée, éventuellement majorée de la taxe applicable aux inhumations, dispersions et mises en columbarium :

Fait à le

SIGNATURE :